



Oqtf après rupture de communauté de vie et retour de l'épouse

Par **klein93**, le **13/01/2009** à **16:29**

Bonjour,

Après un an de mariage, ma femme de nationalité française avait quitté le domicile conjugal à deux mois de l'expiration de mon titre de séjour.

En effet, avant le mariage je vivais déjà en France en tant qu'étudiant, j'avais eu une licence de l'enseignement supérieur. J'ai un CDI, et dans le dossier que j'ai présenté à la prefecture, j'avais une lettre de mon employeur, dans laquelle il décrit mes qualités...

Le jour du renouvellement, ma femme n'était pas venue avec moi, on n'est toujours pas divorcé et on a un crédit en commun qu'on doit rembourser jusqu'à l'année prochaine.

Pendant la période du mariage, j'ai subi des violences physiques, conjugales (même si je suis un homme) j'avais des mains courantes, et une plainte que j'ai adressé au procureur de la république.

Le compte commun est toujours approvisionné par nous deux, l'appartement est aux deux noms...

Quand j'ai demandé le renouvellement c'était pour avoir le titre de salarié . Mais bon j'ai reçu un refus du préfet avec un arrêté qui me donne le délai d'un mois pour quitter le territoire français.

Avant d'avoir le refus, je me suis inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur

public car je prépare un MASTER.

J'ai introduit une requête auprès du TA et j'attends toujours la date de l'audition. Mais le soucis c'est que mon épouse est revenue vers moi, elle s'est excusée et je l'ai pardonné, du coup quand j'ai reçu la convocation au commissariat de Police suite à la plainte que j'ai adressé au procureur, j'ai décidé de ne pas la poursuivre. Ma femme a décidé également d'annuler sa demande de divorce.

Maintenant, je ne sais pas quoi faire? Est ce que je dois revenir à la préfecture avec mon épouse pour leur dire qu'on a repris notre vie? Ou il faut qu'elle adresse une lettre au préfet afin qu'il annule sa décision? Elle peut venir au tribunal administratif le jour de l'audition pour présenter ses excuses et pour prouver qu'on est à nouveau ensemble?

J'attends vos réponses avec impatience et Merci d'avance!

Par **berga**, le **13/01/2009** à **20:15**

bonjour , vous êtes de quelle nationalité?

je connais qq un qui avait un problème comme le tiens , après le retour de sa femme il a pu récupérer ses papiers ; bonne chance